

CDC Argentan Intercom

Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Argentan (61200)

PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Argentan Intercom. Correspondant : Monsieur Laurent BEAUVAIS, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP 90220 61205 Argentan cedex - Tél. : 0233122525, Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com/7052191>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Type d'organisme : Groupement de collectivités.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques .

Objet du marché : Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Argentan (61200).

Type de marché : Travaux.

Type de prestations : Exécution.

Site ou lieu d'exécution principal : lieu-dit \" Beaulieu \" 61200 Argentan .

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières, description de ces conditions : Insertion par l'activité économique obligatoire pour le lot n°1 : le maître d'ouvrage dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des articles L2112-2 à L2112-4 du code de la commande publique en y incluant une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Cela consiste pour l'attributaire du lot n°1 à réserver 5% du temps total de travail nécessaire à l'exécution de son lot à une action d'insertion réalisée selon les modalités définies dans les documents de la consultation.

Code NUTS : FRD13

L'avis implique un marché public.

Autres informations : L'intégralité de la présente annonce est publiée dans le journal d'annonces légales \"Ouest France édition 61\", ainsi qu'au BOAMP et sur le site \"www.centraledesmarches.com\". L'adresse de téléchargement du DCE au sein du profil acheteur est \"<http://www.centraledesmarches.com/>\". Dématérialisation : Il est rappelé que tous les échanges entre les candidats et le pouvoir adjudicateur doivent être obligatoirement effectués par voie électronique.

Caractéristiques principales :

Le projet de travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens du voyage d'Argentan prévoit un total de 30 emplacements, dont un pour PMR, sur le site existant. Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée ouverte soumis aux articles L2123-1 et R2123-1 à 2 et R2123-7 du Code de la Commande Publique. Conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du code de la commande publique ce marché fait l'objet d'une dévolution en 2 lots séparés. Les délais d'exécution sont laissés à l'initiative du candidat et seront précisés à l'acte d'engagement en tenant compte du calendrier prévisionnel d'exécution. Le délai maximum pour chacun des lots est de neuf mois dont un mois de période de préparation. Outre le temps de réalisation effectif des travaux, le délai maximum de travaux imposé par le maître d'ouvrage est réputé englober la période de préparation, le délai de fabrication et de livraison des ouvrages. Chaque lot est exécuté à partir d'un ordre de service de l'Etablissement, un ordre de service sera ainsi émis pour chacune des phases (1 OS spécifique pour la période de préparation et 1 OS qui prescrira le commencement des travaux). Il est précisé que la notification ne vaudra pas ordre de service. Néanmoins, l'ordre de service qui prescrira le commencement la période de préparation pourra être adressé au titulaire concomitamment avec la notification du lot concerné. À titre indicatif, la phase de préparation devrait débuter en avril 2020, avec démarrage des travaux en mai 2020. Conditions particulières d'exécution : Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par les articles L2113-12 à L2113-14 et R2113-7 du code de la commande publique. Autre : Se référer aux documents de la consultation pour de plus amples renseignements

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Nature et étendue :

La nature, la quantité et la description des travaux et des ouvrages et leurs spécifications techniques, ainsi que les lieux d'exécution, sont indiqués dans les cahiers des clauses techniques particulières propres à chacun des lots. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches au sens des articles R2113-4 à R2113-6 du code de la commande publique. Les opérateurs économiques peuvent répondre pour un seul ou les deux lots. Dans le cas où l'opérateur économique souhaite répondre pour les deux lots, il devra remettre une offre pour chacun des lots qui l'intéresse. En effet, en application du troisième alinéa de l'article L2152-7 du code de la commande publique, les offres sont appréciées lot par lot. Ainsi, conformément à l'article L2151-1 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter des offres variables en fonction du nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Options, description concernant les achats complémentaires :

Variantes : Le pouvoir adjudicateur n'exige pas la présentation de variantes mais autorise la présentation de variantes à l'initiative des soumissionnaires de spécifications prévues dans les documents de la consultation. Ainsi, après avoir répondu impérativement à la solution de base conforme aux documents de la consultation, les candidats des lots n°1 et 2 pourront présenter une ou plusieurs variantes de leur propre initiative (il s'agit d'une simple possibilité ouverte facultativement aux candidats dans le cadre d'une démarche libre et volontaire) conformément à l'article R2151-8 du Code de la Commande Publique. Prestations supplémentaires éventuelles : Chaque candidat au lot n°1 devra impérativement faire une proposition pour la PSE n°1 relative au passage de la capacité de l'aire d'accueil de 30 à 36 emplacements par l'ajout d'un îlot de 6 emplacements, il devra également répondre à la PSE n°2 relative à l'ajout de portillons d'accès au niveau de la clôture périphérique. Chaque candidat au lot n°2 devra impérativement faire une proposition pour la PSE n°3 relative à l'ajout de 3 blocs sanitaires bi-modules. Travaux/prestations non prévus - exécutions supplémentaires : Des modifications du marché peuvent intervenir conformément aux articles L2194-1, L2194-2 et R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique. Notamment, la poursuite de l'exécution des travaux en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'un avenant.

Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : un lot, un ou plusieurs lots, l'ensemble des lots.

Lot 1 - VRD - TERRASSEMENTS GENERAUX - ESPACES VERTS - TELEGESTION

Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :

Objet Principal : 45112000-5

Objet Principal : 45233140-2

Objet Principal : 70332100-8

Objet Principal : 45112700-2

Lot 2 - BATIMENT D'ACCUEIL - MODULES SANITAIRES - ELECTRICITE

Classification CPV :

Objet Principal : 45210000-2

Durée du marché : 9 mois à compter de la notification du marché.

Conditions relatives au marché :

Cautonnement et garanties exigés : En application des dispositions des articles L2191-7 et des articles R2191-32 à R2191-35 du code de la commande publique, une retenue de garantie de 5% du montant initial du lot (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire, dans les conditions prévues par les articles R2191-36 à R2191-42 du code de la commande publique, par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du lot. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du lot, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le financement sera assuré par des fonds publics, ressources propres de l'Établissement, et le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Les délais de paiement sont fixés à 30 jours, dans les conditions définies au cahier des clauses particulières, conformément aux articles L2192-10 et R2192-10 du code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque lot du marché sera conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés. Les entreprises peuvent présenter leur candidature et leur offre sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint d'entreprises. Il devra être joint à la candidature une habilitation du mandataire par ses cotraitants. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Conformément à la faculté posée par l'article R2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois soit en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; soit en qualité de membres de plusieurs groupements. L'entrepreneur, membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique et coordonne les prestations des membres du groupement. Les groupements doivent être constitués dès la remise des candidatures, aucun groupement ne pourra être constitué ultérieurement. Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Situation propre des opérateurs économiques : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Se référer aux documents de la consultation et notamment au règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60 % PRIX

40 % VALEUR TECHNIQUE

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 31 mars 2020 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : MP2020-05

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Il est rappelé que les candidats doivent impérativement transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique. Élimination des candidatures et des offres sous format papier, élimination des candidatures et des offres arrivées hors délais et des candidats frappés par une interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique. Pour de plus amples renseignements se référer aux articles L2132-2 et R2132-1 à R2132-14 du code de la commande publique et au règlement de la consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Argentan Intercom. Correspondant : M Maxime LECORNEY, affaires juridiques, Maison des Entreprises et des Territoires - 12 route de Sées - BP90220, 61205 Argentan cedex, Tel : 0233122525 - Courriel : juridique@argentan-intercom.fr. Adresse internet (url) : <https://www.argentan-intercom.fr/>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur le Duc - BP 25086, 14050 CAEN cedex 4. Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217. Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr. Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur le Duc - BP 25086, 14050 CAEN cedex 4. Téléphone : 0231707272 - Fax : 0231524217. Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr. Site : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis : 25 février 2020.